



NEUVIÈME RAPPORT
DU
COMITÉ PERMANENT
DE LA
POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Quatrième session
de la 58^e législature
du Nouveau-Brunswick

le 13 mars 2018

COMPOSITION DU COMITÉ	
M. Chiasson, président M. Boudreau, vice-président M. Albert M. Guitard M. Bertrand LeBlanc M. Bernard LeBlanc	M. Doherty M. K. MacDonald M ^{me} Dubé M. Stewart M. Coon

le 13 mars 2018

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent de la politique économique demande à présenter son neuvième rapport.

Le comité se réunit les 7 et 27 février et étudie les projets de loi suivants, qu'il approuve sans amendement :

- 42, *Loi sur la publicité gouvernementale ;*
- 43, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur ;*
- 44, *Loi modifiant la Loi sur les normes d'emploi.*

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Le président du comité,

Chuck Chiasson, député